

Délibération 2023-29-CA

Séance du 12 octobre 2023

Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration

### **Budget rectificatif n°2 sur l'exercice 2023**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en Salle Cleuet du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le jeudi 12 octobre 2023 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président ;

Le quorum étant atteint,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Article 1 :** Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

1 086 ETPT sous plafond législatif et 120 ETPT hors plafond d'emplois législatif

121 721 394 € d'autorisations d'engagement dont :

86 391 839 € en personnel

20 653 376 € de fonctionnement

14 676 179 € en investissement

124 050 573€ en crédit de paiement, dont

86 391 839 € en personnel

20 869 146 € de fonctionnement

16 789 588 € en investissement

118 812 786 € en prévision de recettes

- 5 237 787 € de solde budgétaire

**Article 2 :** Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 2 659 387 € de variation de trésorerie

576 942 € de résultat patrimonial

3 916 942 € de capacité d'autofinancement

- 4 669 530 € de variation du fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le budget rectificatif n° 2 sur l'exercice 2023.**

**Pour : 21 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0**

Valenciennes, le 12 octobre 2023

Abdelhakim Artiba  
Président



Tableau 1

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2023 après BR2 UPHF hors INSA

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat En ETPT	(B) Emplois financés hors SCSP En ETPT	(C) = (A) + (B) Global
	Permanents	Titulaires CDI			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Non permanents		512 (1)		512
		CDD	68	41	109,0
	<b>S/total EC</b>		<b>580,00</b>	<b>41</b>	<b>621</b>
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>					
-					
BIATOSS	Permanents	Titulaires	455 (2)		455
		CDI	16	3	19
	Non permanents	CDD	35	76	111
		<b>S/total BiatoSS</b>		<b>506</b>	<b>79</b>
<b>Totaux</b>			<b>1 086 (3)</b>	<b>120</b>	<b>1 206</b>
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>					<b>Plafond global des emplois voté par le CA</b>
					<b>1 086 (5)</b>

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux décisions budgétaires modificatives. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en Seuil est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

**Tableau 2**  
**Autorisations budgétaires - Budget 2023 après BR2 - UPHF**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire \*

Dépenses			Recettes	
	AE	CP	Montants	
<b>Personnel</b>	86 391 839,00 €	86 391 839,00 €		<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	25 299 838,00 €	25 299 838,00 €	85 910 633,00 €	Subvention pour charges de service public
			562 091,00 €	Autres financements de l'Etat
			720 000,00 €	Fiscalité affectée
<b>Fonctionnement</b>	20 653 376,00 €	20 869 146,00 €	17 019 948,00 €	Autres financements publics
			7 143 061,00 €	Recettes propres
				<b>Recettes fléchées **</b>
			3 093 191,00 €	Financements de l'Etat fléchés
<b>Investissement</b>	14 676 179,00 €	16 789 588,00 €	4 363 862,00 €	Autres financements publics fléchés
			- €	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>121 721 394,00 €</b>	<b>124 050 573,00 €</b>	<b>118 812 786,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>			<b>5 237 787,00 €</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

\* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

\*\* Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

**Tableau 4**  
**Équilibre financier - Budget 2023 après BR2 - UPHF**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
	Solde budgétaire (déficit) *		Solde budgétaire (excédent) *
	dont solde budgétaire budget principal		dont solde budgétaire budget principal
	dont solde budgétaire budget du SAIC		dont solde budgétaire budget du SAIC
	dont solde budgétaire FU		dont solde budgétaire FU
	dont solde budgétaire BAI		dont solde budgétaire BAI
	dont solde budgétaire SIE		dont solde budgétaire SIE
	Remboursements d'emprunts		Nouveaux emprunts
	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	4 569 248,00 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
	Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	2 200,00 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
	<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)</b>	<b>9 809 235,00 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)</b>
	<b>Variation de trésorerie</b>		<b>Variation de trésorerie</b>
	dont Abondement de la trésorerie fléchée ***		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
	dont Abondement sur la trésorerie non fléchée		dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
	<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>9 809 235,00 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>
	et		et
		9 809 235,00 €	

Tableau 6

## Situation patrimoniale - Budget 2023 après BR 2 UPHE

## POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

## Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	TOTAL	PRODUITS	TOTAL
Personnel	86 391 839,00 €	Subventions de l'Etat	86 910 633,00 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	25 299 838,00 €	Fiscalité affectée	720 000,00 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	29 535 704,00 €	Autres subventions	17 616 012,00 €
		Autres produits	12 257 840,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>115 927 543,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>116 504 485,00 €</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>576 942,00 €</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>116 504 485,00 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>116 504 485,00 €</b>

\* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

## Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	TOTAL
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>576 942,00 €</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 150 000,00 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	5 810 000,00 €
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>3 916 942,00 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

## État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	TOTAL	RESSOURCES	TOTAL
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	3 916 942,00 €
Investissements	16 034 588,00 €	Financement de l'actif par l'Etat	4 321 829,00 €
Remboursement des dettes financières		Autres ressources	3 126 287,00 €
		Augmentation des dettes financières	- €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>16 034 588,00 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>11 365 058,00 €</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>		<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>4 669 530,00 €</b>

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	CF. 2022	BI+ BR1 2023	BI+BR2 2023
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	5 703 701,00 €	4 669 530,00 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-	2 011 343,00 €	2 010 143,00 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	101 643,16 €	-	2 659 387,00 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	23 020 443,43 €	17 316 742,43 €	18 350 913,43 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 644 492,10 €	366 850,90 €	366 650,90 €
Niveau de la TRESORERIE	21 375 951,33 €	17 883 593,33 €	18 716 564,33 €